18 octobre 2010

BULLETIN

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE

L'équipe accueille un nouvel employé

La Conférence régionale bénéficie désormais d'un nouveau membre au sein de l'équipe en la personne de M. Patrick Charron. Celui-ci était jusqu'à très récemment à l'emploi du Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue où il agissait comme chargé de projet. M. Charron hérite des dossiers miniers, prenant ainsi la relève de M. Pierre-Philippe Dupont. Il se joint donc à l'équipe de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Avec les membres de la Table régionale sur les ressources minières, M. Charron veillera notamment à préparer le prochain colloque régional de concertation où la question des mines à ciel ouvert sera mise sur la table.

Stratégie de l'entrepreneuriat

Le 1er octobre dernier en après-midi, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac, accompagné du sous-ministre adjoint, M. Jean-Marc Sauvé, ainsi que du ministre régional, M. Pierre Corbeil, a effectué une consultation sur la future stratégie de l'entrepreneuriat du gouvernement du Québec. Plus d'une vingtaine de personnes, provenant de divers secteurs d'activité économiques de la région, ont été invitées par le directeur régional du MDEIE, M. Yves Drolet, pour échanger sur cette thématique. Elles pourront d'ailleurs, si elles le désirent, compléter leurs commentaires par écrit et les acheminer à la direction régionale du MDEIE avant le 20 octobre prochain.

MM. Clément Gignac et Pierre Corbeil.

Ci-dessus, quelques-unes des personnes ayant été invitées à participer à l'activité de consultation organisée par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

Calendrier de travail lié aux ressources naturelles et au territoire

Les membres de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) auront beaucoup de pain sur la planche d'ici le printemps prochain. Au cours de l'automne 2010, la version préliminaire du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) sera élaborée. Cette version sera soumise à la consultation publique au cours des semaines à venir en vue d'une adoption par la Conférence régionale :

- diffusion de la version préliminaire auprès des tables sectorielles de la CRRNT, des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) et de comités divers ainsi que tenue de groupes de travail devant tester les recommandations;
- soumission de la version provisoire à la Conférence régionale;
- mise en ligne de la version provisoire pour consultation régionale;
- tournée de consultation dans les cinq territoires (novembre 2010);
- tenue à la fin novembre d'un forum de la CRRNT (tables sectorielles et comités divers ainsi que tables GIRT);
- élaboration de la version définitive (décembre 2010);
- adoption du PRDIRT par la Conférence régionale et transmission au MRNF (janvier 2011);
- consultation des Premières Nations par la direction régionale du MRNF;
- appréciation des orientations par la direction régionale du MRNF au regard de ses orientations et de la consultation des Premières Nations;
- élaboration de l'entente de mise en œuvre du PRDIRT (janvier à mars 2011);
- finalisation de l'entente de mise en œuvre entre la direction régionale du MRNF et la Conférence régionale (printemps 2011).

Production bovine nordique

L'annonce faite par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), M. Clément Gignac, marquait le 1er octobre dernier le lancement du créneau d'excellence *Agriculture nordique axée sur la production bovine*. Ce créneau spécifique à la région permettra de démontrer au reste du Québec que l'Abitibi-Témiscamingue est apte à l'agriculture et qu'elle est également capable d'exceller. Par ce biais, on reconnaît nos capacités et notre potentiel à nous démarquer comme région et à innover, ce qui aura un effet motivateur sur les troupes au regard du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La Conférence régionale espère que la signature de cette entente aidera les actrices et acteurs œuvrant dans la production bovine à sortir des difficultés qu'ils éprouvent actuellement. La situation est inquiétante. Le gouvernement du Québec souhaite obliger un virage vers l'entrepreneuriat et éventuellement, vers une moins grande dépendance face à l'Assurance stabilisation du revenu agricole (ASRA). La stratégie ACCORD vise les mêmes objectifs. Toutefois, ce virage nécessite une transition et le milieu a besoin de temps a plaidé le président de la Conférence régionale lors du lancement, soulignant la fragilité actuelle de l'industrie régionale agricole et bovine ainsi que les inquiétudes face à son avenir.

L'entente spécifique en agroalimentaire et les mesures mises en place sont arrivées tard alors que les nouvelles mesures de l'ASRA sont arrivées trop tôt. « Le temps joue contre nous », a souligné M. Chérubin lors de la conférence de presse. Il a par ailleurs rappelé que l'implication de la Conférence régionale dans la présente entente est liée au *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue.* L'importance du secteur bovin dans l'économie régionale préoccupait également l'organisme, tout comme la dynamique de l'occupation du territoire. Il était donc important d'offrir aux gens d'affaires de ce secteur d'activité un soutien à la mise en place d'une structure de concertation qui mènera à terme à l'instauration du créneau et à son suivi.

Michel Fortin, Zone Studio

Nous retrouvons, de gauche à droite, M. Ulrich Chérubin, président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue et maire d'Amos, M. Pierre Corbeil, ministre des Affaires autochtones, ministre de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, Mme Johanne Jean, vice-présidente du Comité régional ACCORD et rectrice à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, M. Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Mme Carole Lafrenière, coprésidente du créneau d'excellence Agriculture nordique axée sur la production bovine et membre de l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, M. Luc Robitaille, coprésident du créneau d'excellence Agriculture nordique axée sur la production bovine et propriétaire de La ferme Le Souvenir inc., ainsi que Mme Linda Dubé, Directrice du Centre financier aux entreprises Abitibi-Ouest et Témiscamingue de la caisse Desjardins.

Une partie de la foule intéressée par les propos tenus lors de la conférence de presse. On reconnaît à l'avant plan les présidents de la Fédération de l'UPA et de la Conférence régionale.

Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), M. Clément Gignac.

Recensement 2011

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue a adopté une résolution par le biais des membres de son conseil d'administration confirmant son appui à position des présidentes et présidents des conférences régionales des élus du Québec dans leur demande au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision d'abandonner le caractère obligatoire de remplir le formulaire détaillé du recensement 2011.

La Conférence régionale a également adressé une correspondance à ce sujet au ministre de l'Industrie du Canada, M. Tony Clement. Elle y indique sa consternation quant à la décision d'abolir ce questionnaire pour 2011 et de le voir remplacé par une enquête volontaire. La Conférence régionale indique que les impacts de cette décision sont importants pour les organismes locaux et régionaux, publics et parapublics de l'Abitibi-Témiscamingue au regard de la fiabilité, de la représentativité et de la comparabilité des données. Elle souligne qu'une enquête facultative entraînera une diminution de la qualité et de la fiabilité des statistiques, notamment celles portant sur des populations ou des sous-groupes de personnes ou sur des découpages géographiques de plus petite taille. En d'autres mots, l'utilisation de l'enquête volontaire remet en doute l'assurance que les répondantes et répondants de chaque groupe social (jeunes, aînés, immigrants, autochtones, ruraux et urbains, défavorisés et autres) ainsi que de chaque milieu (urbain et rural) de la région vont être enclins à y répondre.

Ce constat est d'autant plus préoccupant que l'analyse de nos réalités sociales et économiques à une échelle locale, territoriale et régionale est essentielle pour une région telle que l'Abitibi-Témiscamingue qui couvre un vaste territoire, qui compte un nombre élevé de très petites collectivités et qui est faiblement peuplée. Si des groupes particuliers ou vulnérables ou de petites collectivités et de petites villes urbaines de la région sont sous-représentées dans les statistiques officielles, elles ne recevront pas le soutien auquel elles auraient droit. Dans ce contexte, il devient impératif d'avoir accès à des données fiables et représentatives en vue de prendre en compte des besoins qui émergent en matière de développement social et économique. Il importe également de pouvoir s'appuyer sur les caractéristiques et sur des potentiels propres à nos milieux pour cibler efficacement nos interventions.

La Conférence régionale déplore par ailleurs la perte de comparabilité qui sera observée à l'égard des statistiques relatives aux caractéristiques de la population obtenues au fil des ans. Spécifiquement pour notre organisation, connaître l'évolution des tendances sociales et économiques afin de mieux cibler les priorités et les enjeux du développement de l'Abitibi-Témiscamingue s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique régionale. Les changements entraîneront des inconvénients majeurs lors de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de plusieurs programmes et interventions. Cela remettra également en cause le patrimoine statistique dont s'est dotée la région par le biais de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Une demande a donc été adressée au ministre afin qu'il revienne sur sa décision d'abandonner l'obligation de remplir le formulaire détaillé du recensement canadien.

Les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale réunis à Rouyn-Noranda le 23 septembre 2010.

MM. Daniel Rancourt et Arnaud Warolin, deux membres actifs du bureau de direction de la Conférence régionale, mais également préfets des MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue, deux territoires risquant d'être affectés par les changements apportés au prochain recensement de Statistique Canada.

Tour de l'Abitibi

Rappelons que la Conférence régionale s'est impliquée dans le dossier du Tour de l'Abitibi à la demande des maires des principales villes de la région. Ceux-ci souhaitaient que la Conférence régionale joue un rôle de concertation et facilite les discussions entre le milieu municipal concerné et les promoteurs et promotrices du Tour en quête du financement nécessaire pour assurer la pérennité de l'événement.

Les maires se sont rencontrés le 5 octobre dernier afin d'échanger sur leur volonté respective de soutenir le Tour de l'Abitibi. Il en ressort que les villes d'Amos, de Malartic, de Senneterre, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or souhaitent travailler ensemble à identifier les solutions pouvant permettre au Tour de l'Abitibi de poursuivre son développement.

Compte tenu de sa portée internationale, le Tour de l'Abitibi est un événement sportif important et il fait partie de l'histoire régionale. Il y a donc lieu d'examiner les conditions de réussite. Les maires ont convenu de rencontrer rapidement Tourisme Abitibi-Témiscamingue ainsi que les représentantes et représentants du Tour de l'Abitibi afin d'identifier des solutions concrètes. Ils ont également mis sur la table quelques inquiétudes. D'abord, la promotion de l'événement doit être au centre des préoccupations de l'organisation du Tour de l'Abitibi. Ce dernier doit disposer des ressources nécessaires pour s'acquitter de ce travail. Aussi, les ressources financières que pourront investir les milieux municipaux sont limitées. D'autres sources de financement devront donc être identifiées.

De plus en plus d'événements sont en demande de financement auprès des villes où ils prennent place, ce qui est bien heureux et témoigne du dynamisme de nos milieux. Puisque les ressources financières sont limitées, cela oblige les organisations à faire preuve de créativité. Le Tour de l'Abitibi n'y échappera certainement pas.

De beaux résultats pour L'Abitibi-Témiscamingue débarque à …

La délégation de l'Abitibi-Témiscamingue revient enchantée de sa tournée réalisée à Montréal, Québec, Sherbrooke et Gatineau. Cette cinquième tournée intitulée *« L'Abitibi-Témiscamingue débarque à… »* a eu lieu du 22 au 29 septembre dernier et a permis de rencontrer 1 620 personnes intéressées à venir s'établir dans la région.

Parmi elles, 350 ont été charmées par la région dans les cinq salons de l'emploi réalisés (HEC Montréal, Université Laval, Polytechnique, École des sciences de la gestion de l'UQAM et l'Université du Québec en Outaouais). La délégation a aussi rencontré 300 personnes lors des visites aux kiosques d'information tenus au Cégep de Rosemont, à l'UQAR (campus de Lévis), au Cégep Lévis-Lauzon, à l'Université de Montréal et au Cégep Ahuntsic. Ces échanges personnalisés ont permis d'atteindre les objectifs de la tournée, qui visaient notamment à informer les étudiants et étudiantes quant au potentiel d'emplois dans la région et à les convaincre de revenir ou de venir vivre et travailler dans la région. La visite d'une dizaine de classes a permis de rejoindre plus de 215 futurs diplômés et diplômées et de leur parler directement, ainsi qu'à leurs professeurs. Ces derniers se sont également montrés très intéressés par les présentations. Enfin, deux rassemblements de Témiscabitibiens et Témiscabitibiennes, un à Montréal et un à Sherbrooke, ont été plus que populaires. À Montréal, 175 personnes ont passé une soirée mémorable. Le rassemblement de Sherbrooke a pour sa part rejoint 575 individus. Cette tournée a aussi porté des fruits pour les inscriptions aux séjours exploratoires qui auront lieu les 12, 13 et 14 novembre 2010 ainsi que les 18, 19 et 20 mars 2011. On compte déjà une trentaine d'inscriptions.

La délégation était composée d'agents de Valorisation Abitibi-Témiscamingue, de la Stratégie aux petits soins ainsi que des cinq agents de migration des Carrefours jeunesse-emploi.

Visite de Mme Marois

La chef de l'opposition officielle et députée de Charlevoix, Mme Pauline Marois, était récemment de passage en Abitibi-Témiscamingue. Elle était accompagnée de M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest. Elle a profité de l'occasion pour rencontrer quelques représentantes et représentants de la Conférence régionale lors d'un dîner qui a eu lieu le 8 octobre dernier à Rouyn-Noranda. Plusieurs dossiers ont alors été abordés touchant les problématiques et des attentes de la région et de la Conférence régionale face à l'État.

C'est dans ce contexte que des discussions ont eu lieu autour de la situation précaire de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue, de la nécessité d'une cohabitation harmonieuse sur le plan du développement minier et des inquiétudes relatives au suivi des projets miniers et forestiers dans un contexte de coupures dans les finances publiques. Le pouvoir d'action des régions face aux processus gouvernementaux ainsi que le poids à accorder au déploiement de la RD dans les différentes institutions d'enseignement des territoires ont également été traités. Mme Marois s'est finalement montrée très intéressée par les instruments de connaissances dont la région s'est dotée, notamment à travers l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Mme Chantal Parent de même que MM. Ulrick Chérubin, Marc Bibeau et Normand Houde ont participé aux échanges. Ils étaient accompagnés de Mme Martine Rioux et de M. Simon Letendre.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774
1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca

Bureau d'Amos

22, rue Principale Nord, bureau 200
Amos (Québec) J9T 2K6

Téléphone : 819 732-1777
Télécopieur : 819 732-0138

Bureau de Val-d'Or

650, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

Téléphone : 819 824-2733
Télécopieur : 819 824-3867